

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-435-1196 du 29/09/08

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - EPREUVES FACULTATIVES - SESSION 2009 - RECENSEMENT DES PROFESSEURS CORRECTEURS-EXAMINATEURS

Destinataires : Lycées professionnels publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous fais parvenir par envoi séparé :

- un lot de fiches de couleur verte
- un listing

1 - CONTROLE DU LISTING

Ce listing doit m'être retourné après avoir été complété et visé par vos soins en même temps que les fiches renseignées par les professeurs.

2 - ETABLISSEMENT DES FICHES

Chaque professeur recensé sur le listing, susceptible d'être désigné correcteur ou interrogateur d'une épreuve facultative du baccalauréat professionnel, reçoit une fiche verte

3 - AVIS ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Il appartient au chef d'établissement de :

- vérifier que toutes les rubriques ont été renseignées correctement,
- donner son avis sur la désignation de ces professeurs comme correcteur ou interrogateur des épreuves facultatives du baccalauréat professionnel.

Par avance, je vous remercie de toutes les dispositions que vous prendrez afin que ces documents me soient retournés pour le **24 octobre 2008**.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille